Au Lieut. Admal. de Ruijtter
à Marseille.

Copie — A Paris 2d. Juin 62,

Monsieur;

Ce m'est un grand subject de joye, de voir que la distance de tant de lieues qui nous separent n'est pas capable d'alterer en aucune sorte l'amitié que vous avez eu la bonté de promettre. Je vous supplie tres-humblemt. de croire en Provence et par tout ailleurs où la bonne fortune vous menera, que je suis à Paris, en vostre esgard, le mesme que vous m'y avez laissé, et partout ailleurs vous tesmoigneray de l'estre par le tres-humble service que vos grandes vertus m'ont obligé de vous vouer. Je vous le dis de grand coeur, Monsr. et sans feintes de compliment, qui n'est pas le langage de mon païs, et encor moins celuy de mon inclination. Vous me conviez si obligeamment à venir voir vre Marseille, que quand cette Ville & mer Mediterranée, que j'ay tant envie de voir, n'y seroit pas, j'auray de la peine à m'empescher de vous y aller embrasser. Soyez donc bien asseuré, s'il vous plaist, que je persiste fort dans cette resolution, et ne desespere pas de prevenir l'expiration de vos deux mois, puis que le Roy a finalement resolu l'evacuation que j'ay poursuivie, la chose ne tenant plus qu'à un point fort de peu d'importance. Vous avez bien raison d'improuver le Traicté de nre Vice-Admiral. Tout nre Estat a jugé la chose comme vous: de sorte que le bon Cavalier en sera desadvoué, dont on est marry pour le particulier de sa personne, qui, peut estre, entend mieux la Guerre que les Traictez. Obligez moy tousjrs. Mon cher Monsieur, de l'honneur de vre bienveuillance, et croyez que vous me trouverez tousjrs. sans reserve &c.

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-2, p. 935
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/5827